

Cœur et Travail

3^{ème} édition

Prévention, prise en charge, maintien dans l'emploi

Éditions Frison-Roche



K. HIRSCH

L'association « Cœur et Travail » (loi 1901) est à l'origine de la publication d'ouvrages de référence dont l'objectif est de prendre en compte l'évolution des pratiques et de créer des liens entre les différents acteurs intervenant dans le monde du travail, à l'occasion de problèmes posés par des pathologies cardio-vasculaires. Ces intervenants sont multiples : médecins du travail, de prévention, conseils, généralistes, cardiologues, infirmiers, ergonomes, intervenants en prévention des risques professionnels en santé au travail. L'ouvrage « Cœur au Travail » intéressera tous les intervenants concernés par la reprise et le maintien au travail dans les meilleures conditions possibles des salariés victimes d'événements cardiovasculaires.

L'actuel ouvrage est la 3^e édition ; c'est un ouvrage collectif associant 70 auteurs reconnus, sollicités pour leur haute compétence et sans conflit d'intérêt.

Il est conçu selon un format et avec une table des matières permettant d'accéder directement aux informations utiles selon les besoins de chacun. Ainsi par exemple un médecin interrogé sur les critères d'évaluation du poste de travail pour un malade présentant des troubles du rythme, trouvera immédiatement réponse à son questionnement. C'est un ouvrage pratique, à prendre comme un outil utile et concis.

Il est composé d'une soixantaine de chapitres dont la construction est toujours identique permettant un repérage rapide. La soixantaine de chapitres balaye toutes les situations médicales et particulières soit par le profil des patients soit par leur type de poste de travail : situations médicales selon leurs symptômes (dyspnée, douleur thoracique, palpitations, malaise...), grands domaines de pathologie cardiovasculaire (maladie coronaire, valvulopathie,

cardiopathie congénitale, myocardiopathie, trouble du rythme, foramen ovale perméable...), cas particuliers (obésité, diabète, tabagisme, travailleurs âgés, médicaments au travail, travail en milieu hyperbare, interférences électromagnétiques, pollution environnementale...).

Chacun de cette soixantaine de chapitres est bâti selon le même plan type :

- données fondamentales (épidémiologiques, cliniques, paracliniques et thérapeutiques) permettant une remise à niveau claire et synthétique

- Critères d'évaluation cardiologique

- Critères d'évaluation du poste de travail

- Critères juridiques

- Décision (pages roses) : ce qu'il faut toujours faire, ce qu'il ne faut jamais faire, ce qu'il faut discuter au cas par cas.

Prenons un exemple : je suis médecin mandaté dans le cadre d'une expertise et dois me prononcer sur la capacité de travail d'un patient porteur d'un stimulateur cardiaque. Le chapitre page 188 va tout d'abord me rappeler brièvement les données médicales sur le sujet (*données fondamentales*) puis précisera les critères d'évaluation cardiologique à prendre en compte, par exemple présence de troubles du rythme symptomatiques, présence d'une cardiopathie sous-jacente, puis le paragraphe "*critères d'évaluation du poste de travail*" explicite les interférences électromagnétiques et leur spécificité, le paragraphe sur les *critères juridiques* précise le cadre particulier par exemple des permis de conduire. Ainsi à la lecture de ce chapitre j'aurai fait le tour de l'ensemble des composantes de la question posée et je pourrai y répondre de façon éclairée.

Prenons un deuxième exemple particulièrement délicat : je suis médecin du travail et on me signale qu'un employé fait des malaises sur les lieux du travail. Comment gérer cette situation ? Est-ce un simple malaise vagal ? Ou est-ce plus grave ? Le chapitre page 19 rappelle les données épidémiologiques et cliniques des malaises et des syncopes, avec les étiologies et les points clés d'interrogatoire ainsi que les critères paracliniques. Et le dernier paragraphe, *décision*, synthétise la conduite à tenir.

Les dernières pages de l'ouvrage portent sur le juridique : ce que doivent savoir les médecins des textes juridiques en matière de pathologie cardiovasculaire (il reprend de façon synthétique des notions telles que les maladies professionnelles, les accidents de travail, l'invalidité, l'aptitude au travail), la place particulière du médecin du travail (visite médicale de pré-reprise du travail, visite médicale de reprise du travail, aménagement de poste, inadéquation du poste de travail, obligation de l'employeur), responsabilité civile, pénale et déontologique des médecins, les structures institutionnelles, le handicap.

Au final :

Cet ouvrage est de nature à intéresser les différents intervenants en santé dans le domaine des pathologies cardio-vasculaires dans le monde du travail, notamment tous ceux qui souhaitent faire un point complet et synthétique dans ce domaine cardio-vasculaire.

L'intérêt majeur de cet ouvrage est qu'il peut être consulté de façon rapide, efficace et ponctuelle et qu'il sert de référence en la matière, les textes ayant été rédigés par des auteurs reconnus.

Dr Kathy Hirsch, spécialiste en Santé Publique